

FONCIER : comment y accéder ?

242 - Tout comprendre à l'accès au foncier et construire sa stratégie de recherche

PUBLIC CIBLE

Agriculteurs et agricultrices de l'Ain et départements limitrophes.
Jeunes installés dont l'accès au foncier est précaire ou insuffisant.

OBJECTIFS

Comprendre le langage juridique relatif au statut du fermage.
Être capable d'identifier, négocier et formaliser les modalités d'utilisation d'un bien immobilier agricole.
Connaître les conditions et procédures pour faire évoluer un bail.
Connaître et savoir mobiliser les acteurs et les procédures de régulation du foncier agricole : le contrôle des structures (demande d'autorisation d'exploiter) et la SAFER (notifications de ventes, préemption, appels à candidatures, intermédiation locative).
Identifier comment, où rechercher du foncier, les leviers pour dynamiser sa recherche et ouvrir le champ des possibles.
Se préparer à rencontrer un propriétaire, un paysan-cédant.
Construire sa stratégie de recherche de foncier.

ENJEUX

L'objectif de cette formation est de permettre aux participants de tout comprendre sur les mécanismes d'accès au foncier, les enjeux, les acteurs et les leviers à mettre en place.

PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis nécessaire
Acquis évalués en fin de formation au regard des avancées des projets

CONTENU

Contenu détaillé:
Qu'est-ce le statut du fermage : historique et objectifs
Fonctionnement des baux ruraux
Rôle et fonctionnement de la SAFER
Contrôle des structures : objectifs, schéma des structures et demande d'autorisation d'exploiter
Travailler le lien aux cédants et aux propriétaires
Construire sa stratégie individuelle d'accès au foncier

Méthodes pédagogiques : apports théoriques, support papier, travail à partir des projets de chacun-es.

MODALITÉ D'ENSEIGNEMENT

présentiel

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Brainstorming et apport théoriques avec questions-réponses au fil du déroulement

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS

Les capacités acquises par chacun des stagiaires seront évaluées en continu au cours des discussions, des témoignages et des interventions des formateurs.
Un questionnaire sera donné à remplir en fin de stage.

DÉCLARATION D'ACTIVITÉ DE L'OF

Infos complémentaires

ORGANISÉE PAR

ADDEAR de l'Ain

DURÉE : 2 jour(s)

DATE LIMITE : 26/01/2024

TARIFS

Adhérent **Devis sur simple demande €**

Non adhérent **180 par jour €**

Non agricole **Devis sur simple demande €**

Finançable par le fond de formation Vivea

« Accessibilité aux personnes en situation de handicap non prévue initialement pour cette formation. Nous contacter pour évaluer la possibilité d'adaptation à votre situation.

ATTESTATION

Aucune

RENSEIGNEMENTS

Cléa Carmillet, accompagnement installation (responsables de stage)
adear01@orange.fr
ADDEAR de l'Ain
4 allée des Brotteaux
01000 BOURG EN BRESSE

Tel. 06 67 05 33 61

MENTIONS

Accessibilité handicapé possible sur demande, contactez nous

Conditions générales d'utilisation : www.agriculturepaysanne.org/conditions-générales

NOTE : Repas tiré du sac et partagé .
Votre avis compte ! 92% de nos stagiaires sont satisfaits par notre offre de formation.

ARDEAR AuRA
OF82690566569

DATES, LIEUX ET INTERVENANTS

Date	Lieu	Intervenant
30/01/2024	MCC - 4 Allée des Brotteaux 01000 Ain	ADDEAR01 / CAJ AURA
29/01/2024	MCC - 4 Allée des Brotteaux 01000 Ain	ADDEAR01 / CAJ AURA

THÈMES

- Foncier, juridique
- Installation

☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))